

**AVIS PUBLIC**

**ORDONNANCES**

**AVIS** est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2018, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

**OCA18 045 à OCA18 049** – Résolution CA18 09 0168 / Dossier 1183060028

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2018 :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8 et 8.2);*
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

**OCA18 052** – Résolution CA18 09 0174 / Dossier 1091940001

Ordonnance relative à la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le 10 septembre 2018 au parc des Hirondelles :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

**FAIT** à Montréal, le 11 juillet 2018.

Chantal Châteauvert  
Secrétaire d'arrondissement